

Problème avec mon employeur

Par **geoffrey0211**, le **29/06/2016** à **19:40**

Bonjour, je voulais savoir si mon employeur était en tord d'avoir récupérer un trop payé sans même m'avertir ?

Par **Camille**, le **29/06/2016** à **19:59**

Bonjour,

Pourquoi deux files identiques ? Une seule aurait pu suffire.

[citation] *je voulais savoir si mon employeur était en tord d'avoir récupérer un trop payé sans même m'avertir ?*[/citation]

Il aurait été plus élégant qu'il vous prévienne et même, suivant le montant de la reprise, de vous proposer un calendrier supportable. Pour le reste, parfaitement légal, bien sûr ! Vous pensiez pouvoir garder pour vous de l'argent que vous n'aviez pas gagné ?